



République Française

Département
du Nord

**Extrait du registre
Des délibérations du conseil municipal
Commune de Capinghem**

Séance du 5 janvier 2022

L'an deux mil vingt-deux le 5 janvier, à 19 heures et 00 minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, MC. FICHELE, A. TRICOIT, V. PARABOSCHI, Y. WIDHEN, S. DUMORTIER, G. CHATEAU, F. TREDEZ, G. OUDAERT, N. ROUBAUD, A. KIMOUR, K. UDRY, J. AGNIERAY, M. WALICKI,

Absents excusés avec pouvoir :

V. DUCOURAU > pouvoir à MC. FICHELE, G. TRAPASSO > pouvoir à V. PARABOSCHI, P. MOUCHON > pouvoir à F. TREDEZ, E. BARBAY > pouvoir à G. OUDAERT,

Absents excusés sans pouvoir : JM. CLERFAYT

Secrétaire de séance : A. TRICOIT

Nombre de membres		
Afférents au Conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	14
Pour	Contre	Abstention
18	0	0

Date de convocation
Le 29 décembre 2021

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet de mise aux normes et de sécurisation du terrain de foot communal situé rue d'Ennetière et propose de solliciter une demande de subvention DSIL - programmation 2022 à hauteur de 40 % :

- Le pourcentage de la subvention DSIL demandé est de 40%
- Autre subvention sollicitée : non

Le Conseil Municipal, après délibération, **ACCEPTTE ET AUTORISE**

- ↳ Le projet de de mise aux normes et de sécurisation du terrain de foot » situé rue d'Ennetières 59160 Capinghem
- ↳ La demande de subvention DSIL - programmation 2022 à hauteur de 40%
- ↳ Monsieur le Maire à établir et signer tous les documents s'y référant.

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Christian MATHON,
Maire de CAPINGHEM

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture

le 19/01/2022